

Bertrand SERRANO

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

DESS FISCAL

DEA ANALYSE FINANCIERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**ASSOCIATION
ENFANCE, ADOLESCENCE ET DIABETE**

109 Avenue des Arènes Romaines

31300 Toulouse

Siren : 493 797 641

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ENFANCE ADOLESCENCE DIABETE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

3

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 24 juin 2025

SARL BSPL AUDIT

Commissaire aux comptes

Représentée par Bertrand SERRANO

Bilan Actif



		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	20 000	20 000		
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	222 374	92 019	130 356	130 326
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				33 576
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	129 691	2 186	127 506	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	45 714	6 410	39 305	391
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	30		30	30
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	19 500		19 500	
TOTAL (I)		437 319	120 614	316 696	164 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 099		4 099	5 621
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	9 209		9 209	4 508
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	37 795		37 795	36 668
	DISPONIBILITES	365 015		365 015	429 652
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				2 454
	TOTAL (II)	416 117		416 117	478 985
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II)		853 427	120 614	732 813	643 228
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				19 500	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

31/12/2024

31/12/2023

FONDS PROPRES		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	570 711	562 851
	Excédent ou déficit de l'exercice	88 749	7 860
	Total des fonds propres (situation nette)	659 460	570 711
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	659 460	570 711
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 873	30 159
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	46 480	42 347
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	73 353	72 517
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	732 813	643 228
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	88 749,27	7 859,77
	(1) Dont à moins d'un an	73 353	72 517
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

31/12/2024

31/12/2023

	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 380	5 075
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	5 935	7 305
dont parrainages	1 000	
Produits de tiers financiers		
Concours publics et subventions d'exploitation	542 850	496 650
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	34 424	26 948
Mécénats	24 057	600
Legs, donations et assurances-vie	120 350	22 069
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	207	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	123	22
Total des produits d'exploitation	733 325	558 670
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	323 417	268 659
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 705	2 271
Salaires et traitements	198 797	189 229
Charges sociales	87 442	82 016
Dotation aux amortissements et dépréciations	38 566	10 019
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3 174	2 775
Total des charges d'exploitation	554 101	554 970
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 223	3 700

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		79 223	1 700
PRODUITS FINANCIERS	De participation	11 443	6 785
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		11 443	6 785
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RÉSULTAT FINANCIER		11 443	6 785
RÉSULTAT COURANT avant impôts		90 666	10 485
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 250
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			1 250
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(1 250)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 917	1 375
TOTAL DES PRODUITS		744 768	565 454
TOTAL DES CHARGES		656 018	557 595
EXCÉDENT ou DÉFICIT		88 749	7 860
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		4 055	3 387
Prestations en nature			
Bénévolat		4 055	3 387
TOTAL		8 110	6 774
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		4 055	3 387
TOTAL		4 055	3 387

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **732 813** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **744 768** euros
 - un total charges de **656 018** euros
 - dégage un résultat de **88 749** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association Enfance Adolescence Diabète** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et notamment le respect des dispositions fixées par le règlement comptable ANC 2018-06 applicable à compter du 1er janvier 2020 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 732 813 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 744 768 euros et un total **charges** de 656 018 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 88 749 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'application du règlement comptable ANC 2018-06 n'a pas entraîné d'impact sur les postes à l'ouverture. La colonne comparative des comptes au 31/12/2019 a été établie telle qu'arrêtée, certifiée et publiée selon le règlement CRC N° 99-01.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale



Règles et Méthodes Comptables

d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications admises par l'avis 2005-D du Comité D'urgence du CNC, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage sans rechercher leur durée d'utilisation.
- § Immobilisations décomposables : l'association n'a déterminé aucun composant existant sur les biens figurant à l'actif à l'ouverture de l'exercice. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la clôture de l'exercice.



Annexe libre

Informations générales, engagements financiers et autres éléments significatifs :

Description de l'objet social

Cette association a pour objet l'amélioration de la qualité de vie des enfants et adolescents diabétiques et de celle de leurs familles.

Elle a également pour objectif la mise en oeuvre de l'éducation thérapeutique en partenariat avec le C.H.U de Toulouse. Aussi une convention entre l'association et le C.H.U de Toulouse est signée formalisant les modalités de ce partenariat.

L'action de l'association a également pour objectif de collaborer activement aux démarches et processus qui contribuent au développement harmonieux des jeunes diabétiques en France et à l'international.

A ce titre, l'association a signée une convention avec l'association "Aide aux Jeunes Diabétiques", reconnue d'utilité publique

L'association "Enfance Adolescence et Diabète" pourra également oeuvrer à la collecte de fond pour participer à des programmes de recherche sur la diabétologie.

Engagements financiers :

* Indemnités de fin de carrière :

L'association ne constate aucune provision pour charge dans les comptes annuels, et n'a pas souscrit un contrat d'assurance spécifique en matière d'engagement de pensions et retraite. Le montant de l'engagement au 31/12/2023 est de 2 286 € et n'a pas été actualisé.

* Rémunération des dirigeants :

En application de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les administrateurs de l'association ne sont pas rémunérés et bénéficient d'aucun avantage en nature
- Rémunération des dirigeants: cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Autres éléments significatifs :

* Compte d'Emploi Annuel des Ressources (Avis CNC N° 2008-08 du 3 avril 2008)

Au titre de l'exercice, l'association n'a procédé à aucune opération faisant appel à la

Annexe libre

générosité publique concernant des opérations non affectées. Les dons collectés à partir du site internet de l'association s'élèvent à 34 423 euros, ce montant est jugé non significatif. En conséquence, le Compte d'Emploi des Ressources n'est pas produit.

* Contributions volontaires:

L'association a décidé de comptabiliser le bénévolat relatif son animation. Au titre de cet exercice, seules les heures de bénévolat relatives aux temps passés lors des activités de la vie associative ont été recensées. A compter de l'exercice suivant, les heures relatives aux temps passés lors des activités d'éducation thérapeutique (objet social de l'association) seront également comptabilisées.

La valorisation a été faite selon les critères suivants :

- heures de bénévolat réalisées par des salariés de l'association : valorisation au taux horaire brut du salaire habituel
- heures de bénévolat réalisées par des membres de l'association : valorisation au taux horaire brut du SMIC en vigueur



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	20 000					20 000
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	243 585		33 576	33 576	21 210	222 374
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	263 585		33 576	33 576	21 210	242 374
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement			129 691			129 691
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			14 400			14 400
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 341		27 348		5 375	31 314
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			129 691		129 691	
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 341		301 130		135 066	175 406	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS							
FINANCIÈRES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	30					30
	Prêts et autres immobilisations financières			19 500			19 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	30		19 500			19 530
TOTAL		272 956		354 206	33 576	156 276	437 310



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	20 000			20 000
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	79 683	33 546	21 210	92 019
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 683	33 546	21 210	112 019
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		2 186		2 186
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		1 613		1 613
	Matériel de bureau, mobilier	8 950	1 221	5 375	4 796
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 950	5 020	5 375	8 595
TOTAL		108 633	38 566	26 585	120 614

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	19 500	19 500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
CREANCES	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	9 209	9 209	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	28 709	28 709	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 873	26 873		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	17 651	17 651		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 850	24 850		
	Impôts sur les bénéfices	3 292	3 292		
DETTES	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	687	687		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	73 353	73 353		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres



	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	562 851	7 860			570 711
Excédent ou déficit de l'exercice	7 860	[7 860]	88 749		88 749
Situation nette	570 711		88 749		659 460
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	570 711		88 749		659 460



Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation					542 850	542 850
Subventions d'investissement						
TOTAL					542 850	542 850

Les subventions sont attribuées par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2023-2027, au titre du fonds d'intervention régional, concernant des actions de "Prévention du diabète de type 1 de l'enfant".

Subventions d'exploitation



Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Finances dot. N	
			Mt global	dt rbt		Mt global	dt pjs ss d
ARS - FIR AUTONOMIE SANTE			120 000		120 000		
ARS - FIR SCOLAIRE			130 000		130 000		
ARS - FIR AIDANT			120 000		120 000		
ARS - ETP APPRENDRE ENSEMBLE			105 700		105 700		
ARS - ETP PREMIER PAS			13 650		13 650		
ARS - ETP TRANSITION			21 700		21 700		
ARS - ETP BOUCLE FERMEE			31 800		31 800		
Totalisation			542 850		542 850		

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt ppts ss d
Particuliers			34 424		34 424		
Mécénats Sociétés			24 057		24 057		
Dons i/ appels à projets			82 300		82 300		
Dons laboratoires			38 050		38 050		
Totalisation			178 831		178 831		



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat BENEVOLAT	4 055	3 387
	4 055	3 387
Total	4 055	3 387
Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole BENEVOLAT	4 055	3 387
	4 055	3 387
Total	4 055	3 387